

Usage de médicaments hors AMM en apiculture

L'usage de médicaments hors Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) est un sujet récurrent dans la filière apicole. Voici une synthèse des arguments avancés par les apiculteurs pratiquant l'usage hors AMM, suivie d'un argumentaire pour y répondre de manière constructive.

Arguments des apiculteurs pour le hors AMM

L'argument économique



Le coût des médicaments vétérinaires agréés est souvent jugé prohibitif par rapport aux substances actives achetées en pharmacie, coopérative agricole ou en droguerie. Pour une exploitation de plusieurs centaines de ruches, la différence de prix peut représenter plusieurs milliers d'euros.

La défiance envers l'industrie pharmaceutique



Certains apiculteurs perçoivent les AMM comme un lobby des laboratoires qui s'enrichissent. Ils avancent que la plupart des médicaments ayant obtenus une AMM proviennent de solutions trouvées par les apiculteurs eux-mêmes. Pour eux, les médicaments AMM n'offrent pas de plus-value.

Le caractère naturel des produits



Certains utilisant des substances "naturelles" hors AMM (comme les acides organiques) avancent qu'elles laissent moins de résidus chimiques dans les cires que les médicaments de synthèse autorisés. D'autre part, certains pensent que ce caractère naturel ou l'appartenance à la famille des acides, n'engendrera pas le développement de résistance.

Arguments pour répondre et sensibiliser

La sécurité de l'opérateur



La manipulation de substances chimiques "brutes" (ex: acide oxalique en poudre) présente des risques graves pour l'apiculteur : brûlures cutanées, lésions oculaires ou toxicité respiratoire. Les médicaments AMM garantissent un mode d'administration sécurisé et testé dans les préconisations d'usage.

La maîtrise des dosages



- Surdosage : Une préparation artisanale peut être trop concentrée et affaiblir ou stresser la colonie, réduisant sa durée de vie et/ou sa productivité.
- Sous-dosage : Un traitement mal dosé ne tue pas tous les varroas mais favorise la sélection de parasites résistants, rendant les futurs traitements inefficaces pour le rucher concerné et tout le voisinage. C'est le plus grand risque collectif
- Usage prolongé : les préparations hors AMM utilisées sont souvent des lanières imprégnées longue action et cet usage prolongé augmente les risques d'apparition de résistance.

Le risque de résidus



Les produits industriels peuvent contenir des impuretés (métaux lourds, adjuvants) qui peuvent se retrouver dans le miel ou la cire, mettant en péril la sécurité alimentaire, le risque est particulièrement accru pour les produits provenant de droguerie ou magasin de bricolage.

La responsabilité juridique



En cas de contrôle, l'usage de produits hors AMM entraîne la destruction des stocks de miel et expose à des sanctions pénales (jusqu'à 150 000€ assortie d'une peine maximale de 2 ans d'emprisonnement). Et, en cas de problème d'efficacité, personne contre qui se retourner.

L'image et crédibilité de la filière



L'image de marque et crédibilité de la filière
La filière apicole communique sur la pureté du miel et bénéficie d'une bonne image. La découverte de l'usage substances "bricolées" ou de résidus dans des analyses de miel pourrait nuire à l'image de l'ensemble des producteurs et à la confiance des consommateurs.

	Médicament avec AMM	Produit "Maison" / Hors AMM
Dosage	Précis et garanti	Aléatoire
Pureté	Qualité pharmaceutique	Risque d'impuretés industrielles
Sécurité consommateur	Testé, temps d'attente défini	Inconnu, risque de résidus
Recours en cas d'inefficacité	Assurance et Pharmacovigilance	Responsabilité totale de l'apiculteur
Légalité	Conforme au code de la santé publique	Risque de saisie et d'amende

